

<p>Date de la convocation 08 février 2021</p> <p>Date d'affichage 08 février 2021</p> <p>Nombre de membres</p> <p>En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 18</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, le vendredi douze février, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 08 février, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick GREGORI, Maire.</p> <p>Présents : M^{mes} et M^{rs} Patrick GREGORI, Maire, Laurence LEPROUST, André BESNIER, Françoise NION, Guy VOLLET, Sophie CHARTRAIN (jusqu'à 21 heures 45), adjoints, Philippe RAGOT, Brigitte LAURENT, Maryse CHALOIS, Elisabeth CHARTIER, Joël VOISIN, Patrick COLELLA, Stanislas LEPIC, Billy PASQUIER, Frédéric NAUDON, Agnès JANDOT et Christine JUY (jusqu'à 20 heures 45).</p> <p>Absents ayant donné procuration : M^{me} Sophie CHARTRAIN (pouvoir à M^r Patrick GREGORI) et M^{me} Sophie GOHON (pouvoir à M^{me} Françoise NION). Absente excusée : M^{me} Laura BUAILLON.</p> <p>Absente : M^{me} Christine JUY (à partir de 20 heures 45). M^{me} Maryse CHALOIS a été désignée secrétaire de séance.</p>
---	---

Le Conseil approuve le compte rendu de la réunion du 22 janvier 2021 et les membres présents signent le registre des délibérations.

M^{me} Christine JUY décide de quitter la réunion et demande que soit noté dans le procès-verbal des délibérations le motif de son départ : "22 personnes réunies dans la salle du Conseil mesurant 42 m², pas de sièges vides entre chaque conseiller, le protocole sanitaire lié au Covid-19 n'est pas respecté."

M^r Philippe VOLCKER, arrivé dans la salle du Conseil à 20 heures 25, quitte la séance en compagnie de M^{me} Christine JUY à 20 heures 45.

PRESENTATION DU PROJET METHABIOPERCHE -

M^r Nicolas VIRLOUVET et M^r Wilfrid BARBET, exploitants agricoles, accompagnés de M^r Pascal NODOT, maître d'œuvre, exposent le projet de méthanisation, MéthaBioPerche.

Celui-ci sera implanté route des Bordes et concerne 10 structures agricoles.

L'objectif est de produire en 2022 une énergie renouvelable pour le réseau de gaz de Nogent le Rotrou ainsi qu'un engrais organique naturel pour amender leurs cultures.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet : <https://MethaBioPerche.fr>

Suite à un malaise, M^{me} Sophie CHARTRAIN quitte la séance à 21 heures 45 et laisse un pouvoir à M^r Patrick GREGORI.

CITY STADE - DEMANDE DE SUBVENTIONS -

Le Conseil Municipal :

- accepte l'estimatif des travaux d'un montant de 70 000 € HT,
- autorise le Maire à lancer les consultations nécessaires,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2021,
- autorise le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès de tout organisme susceptible de s'y intéresser (DETR, Conseil Départemental, ANS etc...)
- donne tous pouvoirs au maire, ou à défaut à l'un de ses adjoints, pour mener à bien ce dossier et plus généralement, signer tous documents s'y rapportant.

Unanimité pour cette proposition.

Pour : 17

Contre :

Abstentions :

EGLISE – REFECTION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES – DEMANDE DE SUBVENTIONS -

Le Conseil Municipal :

- accepte l'estimatif des travaux d'un montant de 151 000 € HT (décomposé ainsi : maîtrise d'œuvre : 11 000 € HT et travaux : 140 000 € HT),
- autorise le Maire à lancer les consultations nécessaires,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2021,
- autorise le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès de tout organisme susceptible de s'y intéresser (DETR, DSIL, etc...)
- donne tous pouvoirs au maire, ou à défaut à l'un de ses adjoints, pour mener à bien ce dossier et plus généralement, signer tous documents s'y rapportant.

Unanimité pour cette proposition.

Pour : 17

Contre :

Abstentions

CHAUDIERE RESTAURANT SCOLAIRE – DEMANDE DE SUBVENTIONS -

Le Conseil Municipal :

- accepte l'estimatif des travaux d'un montant de 70 000 € HT (remplacement de la chaudière fioul vétuste par une chaudière à granulés bois),
- autorise le Maire à lancer les consultations nécessaires,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2021,
- autorise le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès de tout organisme susceptible de s'y intéresser (DETR, Conseil Départemental, etc...)
- donne tous pouvoirs au maire, ou à défaut à l'un de ses adjoints, pour mener à bien ce dossier et plus généralement, signer tous documents s'y rapportant.

Unanimité pour cette proposition.

Pour : 17

Contre :

Abstentions :

CETON PARFUM-

M^r le Maire propose au Conseil l'acquisition du terrain appartenant à M^{me} Hélène GUY (ex Ceton Parfum) situé rue d'Authon (parcelle cadastrée section E n° 256), moyennant le prix symbolique de 10 € -net vendeur- auxquels s'ajoutent les frais d'acte.

Le Conseil accepte cette acquisition et autorise le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer l'acte authentique ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Accord à l'unanimité.

Pour : 17

Contre :

Abstentions :

QUESTIONS DIVERSES -

⇒ **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 -**

Le vote se déroulera le vendredi 26 février 2021 à 20 heures 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H.